

Département de : l'Yonne

5C1

Commune de : IRANCY

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Risques naturels et risque « Grand Barrage »

Vu pour être annexé  
à la délibération  
du 27 Juin 2016  
approuvant le  
Plan Local d'Urbanisme

Cachet et signature :



Prescription de la révision du POS en PLU : 19 Mai 2004  
POS approuvé le 21 octobre 1974

*Diffusion du dossier suite contrôle de la légalité*

Dossier du PLU réalisé par :

**PERSPECTIVES**  
2, rue de la Gare  
10 150 CHARMONT s/B.  
Tél : 03.25.40.05.90.  
Fax : 03.25.40.05.89.  
Mail : perspectives@perspectives-urba.com



Le Porter-à-Connaissance de l'Etat de Février 2005 fait le constat de trois risques naturels potentiels sur la commune :

#### **4 – Les risques naturels et le risque « grand barrage » - annexe 12**

Aucun plan de prévention des risques n'a été prescrit sur Irancy. Néanmoins, le dossier communal synthétique (DCS), consultable en mairie, mentionne trois risques :

##### **1 - le risque « inondation de l'Yonne »**

Aucune précision n'est donnée par le DCS sur ce risque, hormis les limites des crues de l'Yonne extraites de la cartographie des plus hautes eaux connues du Bassin Seine-Normandie établie par la DIREN Ile-de-France, dont copie en annexe.

##### **2 - le risque « ruissellements torrentiels »**

Des orages violents accompagnés de fortes et brutales précipitations sont à l'origine des ruissellements torrentiels tels ceux, qui, le 8 juin 1994, ont occasionné de nombreux dégâts sur Irancy. Implanté au cœur d'une vallée profonde, le bourg d'Irancy a subi les précipitations tombées parfois à plusieurs kilomètres en amont. Cet événement a conduit à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune d'Irancy par arrêté du 25 septembre 1994.

##### **3 le risque « grand barrage ».**

La commune d'Irancy est concernée par le risque des barrages de Chaumeçon et de Pannecièrre-Chaumard, situés dans le Morvan. Le DCS dresse une cartographie des zones qui seraient touchées en cas de rupture de barrage.



# ONDE DE SUBMERSION DU LAC DE PANNECIERE



VALEURS RECOMMANDEES

CARTE 12/28

